

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances

ASTREE

AVIS FINANCIER

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », réuni le jeudi 6 Mars 2008, a arrêté les comptes de la Compagnie pour l'exercice 2007 et a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) le vendredi 25 Avril 2008. Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de deux Dinars (2 Dinars) par action.

Le Conseil d'Administration a décidé, aussi, de convoquer à la même date une Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E) à laquelle il sera proposé une augmentation du capital de la Compagnie pour le porter de dix Millions de Dinars (10 MD) à vingt Millions de Dinars (20 MD). Cette augmentation sera réalisée par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite pour une action ancienne.

Le Conseil d'Administration